CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37821** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 23/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Raison sociale : ENTREPRISE AUDINOT JIM

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 180 000

ZA DE LA TANNERIE
23 RUE DE LA FORET
55170 ANCERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAR LE DUC

Siret : 382 764 124 00048

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4400122

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H20731H1247000562372

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H20731H1247000562372

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 25 55 59 48 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DELAITRE ALEXANDRE GÉRANT / VITREY FANNY GÉRANT / VITREY JEAN GÉRANT

Site Internet : www.menuiserie-audinot-champagne-ardennes.fr

E-mail : accueil@jimaudinot.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 618 790 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	18	24/11/2022
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	15	09/11/2023
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	13	01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/12/2025 14:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E37821** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE **23/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024
Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAR LE DUC

Siret : **382 764 124 00048**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4400122

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H20731H1247000562372

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H20731H1247000562372

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE AUDINOT JIM**

ZA DE LA TANNERIE
23 RUE DE LA FORET
55170 ANCERVILLE

Téléphone : 03 25 55 59 48 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.menuiserie-audinot-champagne-ardennes.fr
E-mail : accueil@jimaudinot.fr

Responsabilité légale :
DELAITRE ALEXANDRE GÉRANT / VITREY FANNY GÉRANT / VITREY JEAN GÉRANT

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	09/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.